



Pas de convocation et saisie sur salaire

Par **cindy**, le **10/06/2009** à **23:54**

Bonjour,

suite a une dette que je dois a un société d'hlm et que je ne conteste pas (un courrier avait été envoyé au par avant m'engagant a régler tant par mois)

je me suis retrouvé convoquer au tribunal j'y suis aller la société d'hlm ne sait pas présenter le juge m'a dit que je pouvais rentrer chez moi et en fait la société hlm sait présenter plus tard et a demandé un report d'audience et je n'ai jamais reçu de convocation

aujourd'hui je reçois un courrier "saisie sur salaire " et on me demande 400€ par mois alors que je vis seul avec ma fille qu'est-ce que je peux faire ?????